

GENAPPE

LE JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE - MARS 2022



ER: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août

PATURES À LOUER

P. 3

ROUT'ARTS ACADEMIE

P. 4

UN LUDI-PUB

P. 5

BAL FOLK

P. 7

MUSIQUE À GLABAIS

P. 8

LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI

P. 10

UNE COMMUNE HOSPITALIAIRE

P. 12

**À VOS PAGAIES,
DESCENTE DE LA
DYLE EN KAYAK !**

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 9





LE MOT DU BOURGMESTRE



Les beaux jours arrivent et la vie normale reprend son cours. En témoignent les nombreuses activités présentées dans les pages qui suivent parmi lesquelles, comme d'habitude, chacun peut faire son choix en fonction de ses affinités et disponibilités. Les activités de plein air, les festivités, les activités liées au jardinage reprennent un peu partout. Tout cela est de nature à nous rendre le sourire après cet hiver un peu long ...

Et pourtant, nous n'avons pas été épargnés par la tempête Eudice qui a sévi sur notre pays pendant le mois de février. Nous n'avons pas eu de dégâts trop importants à déplorer sur notre territoire, et heureusement aucune personne blessée. Néanmoins, de nombreux arbres se sont abattus dans les jardins ou sur la voie publique. Je remercie tous les services de secours et les ouvriers communaux qui ont travaillé de nombreuses heures dans la nuit de la tempête et encore les jours qui ont suivi pour tronçonner et débayer les routes et chemins. Ils ont été rejoints par certains citoyens qui, équipés de leurs propres moyens, ont apporté leur aide pour assurer la commodité de passage là où c'était nécessaire. Je les remercie tous vivement. J'en profite également pour rappeler à tous les propriétaires de parcelles boisées d'entretenir ces parcelles et d'élaguer ou abattre les arbres malades ou morts avant qu'ils ne présentent un danger pour le voisinage ou pour la sécurité sur les voies publiques.

Et pourtant la situation internationale nous inquiète bien évidemment. Au-delà de l'ahurissement de voir une guerre se développer aux portes de l'Europe, de voir une menace brandie à laquelle nous n'avions jamais pensé être un jour confrontés, nous sommes particulièrement sensibles à la situation humaine des Ukrainiens qui ont dû quitter leur pays pour ne pas subir les affres et les dangers des combats et privations qui s'ensuivent. Une communauté Ukrainienne est déjà présente dans notre pays et dans notre commune et c'est sans doute un soulagement pour eux de voir les gestes de solidarité qui se multiplient depuis déjà plusieurs jours. A nouveau la population belge et les citoyens de Genappe montrent leur capacité de mobilisation, d'accueil et de solidarité envers cette population éprouvée. Nous pouvons être fiers de cette solidarité qui nous définit de manière positive.

A l'heure d'écrire ces lignes, nous ne sommes bien évidemment pas au courant des événements qui se sont passés ces derniers jours. Je vous conseille donc de consulter régulièrement notre site Internet et nos pages sur les réseaux sociaux pour rester informés des actions mises en place à Genappe en matière d'accueil et de solidarité.

Gérard Couronné
Bourgmestre

DU CHANGEMENT DANS LES PRIMES COMMUNALES

La Ville propose plusieurs primes communales, dont 2 types de primes liées à l'énergie : les travaux économiseurs d'énergie et les panneaux photovoltaïques. La prime énergie est en complément aux primes régionales existantes et le bénéficiaire n'y aura droit qu'après avoir fourni le courrier de notification d'octroi en provenance de l'autorité compétente ou la preuve de paiement de l'organisme subsidiant.

Un guichet unique est créé pour les primes énergie et rénovation. Le demandeur commencera par faire appel à un auditeur agréé pour réaliser un diagnostic énergétique et déterminer les travaux d'améliorations cohérents et adaptés au logement en les regroupant sous forme de bouquets de travaux dans un scénario chiffré (investissement initial, primes et aides, temps retour sur investissement, économie d'énergies) ; L'auditeur valide les critères des primes éventuelles après travaux pour permettre la liquidation de celles-ci par l'administration régionale.

- La prime communale Énergie :**
Une prime de 200 € pour la réalisation d'un audit énergétique global, et une prime de 250 €, montant maximum pour les travaux d'efficacité énergétique lié au bâtiment et ce par type de travaux qui sont calculés de la façon suivante :
- Une prime fixe de 6 € au m2 pour l'isolation d'un toit (R > ou = 4,5 K/W avec un max de 150 m2).
 - Une prime fixe de 6 € au m2 pour l'isolation des murs par l'intérieur, la coulisse ou l'extérieur (Respect des valeurs R imposées par la Région avec un max de 150 m2).
 - Une prime fixe de 6 € au m2 pour l'isolation thermique des sols, soit par le bas (c'est-à-dire le plafond de la cave ou du vide sanitaire), soit par le haut (en isolant la dalle de béton) (Respect des valeurs R imposées par la Région avec un max de 150 m2).
 - Une prime fixe de 8 € au m2 pour le remplacement des vitrages en complément de la prime de 45 €/m2 octroyée par

la région, avec un maximum de 40 m2 par logement

Cette prime vient en complément de la prime de base octroyée par la région, quelle que soit la catégorie des revenus et réalisée indifféremment par le demandeur ou par entreprise.

- Un prime panneau photovoltaïque :**
La ville propose l'octroi d'une prime de 250 € pour l'installation de panneaux photovoltaïques, quelle que soit la puissance installée. La « prime vélo » ne sera pas octroyée cette année. Cependant, la Région wallonne propose une prime pour l'achat d'un vélo, classique ou électrique, ou d'un kit électrique adaptable. Pour en savoir plus : <http://mobilité.wallonie.be/home/je-suis-un-citoyen/a-velo/prime-regionale-velo.html>

Informations et documents :
Pour la Ville : www.genappe.be ou M. Harmegnies : energie@genappe.be ou 067/79.42.79.

GENAPPE AU PRINTEMPS !

Le groupe ensemble vous invite à une promenade à la découverte des petits coins du centre-ville. Une bonne heure de balade dans les ruelles, places et espaces verts du centre-ville pour mieux comprendre les projets qui se développent dans notre commune. Nous terminerons la matinée autour d'un petit verre... du moins si les condi-

tions sanitaires le permettent. Bienvenue à tou.te.s !

Rendez-vous, dimanche 3 avril à 10h.

Information et inscription :
0472/07.07.17 ou genappe2018@gmail.com



CHANGER NOS HABITUDES DE MOBILITÉ !

Depuis le début de la mise en œuvre de la fiche mobilité du GAL Pays des 4 Bras, une attention particulière est portée à certains pôles de déplacement prioritaires du territoire. Ces pôles ont été choisis selon des critères bien précis et désignés pour leur potentiel d'amélioration important en termes d'accessibilité.

Ce n'est pas forcément plus compliqué. En ce qui concerne la ville de Genappe, il a été décidé de travailler sur le site de l'Espace 2000 et le centre de Bousval. Aux heures de pointe, des embouteillages peuvent rapidement se former à certains endroits, alors que des alternatives existent. Comment changer nos habitudes en délaissant notre voiture pour enfourcher notre vélo ou grimper dans le bus ?

Le saviez-vous ? Selon une enquête réalisée par Touring en 2020, en Wallonie, 73% des élèves sont amenés à l'école en voiture, seulement 7% d'entre eux se rendent à l'école à vélo (contre 57% en Flandre) et 23% utilisent les transports en commun (davantage qu'en Flandre et à Bruxelles). En sachant que 40% des déplacements domi-

cile-école sont inférieurs à 3km, les habitudes pourraient encore largement évoluer...

Nous avons travaillé en deux temps pour réaliser une vaste campagne de sensibilisation visant à changer nos habitudes de mobilité.

La première étape fut la réalisation de cartes d'accessibilité aux endroits stratégiques. Celles-ci visent à mettre en évidence les itinéraires de mobilité active. Retrouvez-les en ligne, sur le site web du GAL : <https://paysdes4bras.be/telecharger/> ou en version papier auprès de votre administration communale.

La seconde étape du projet est d'utiliser ces cartes dans le cadre d'activités de sensibilisation menées avec les utilisateurs des pôles étudiés. Plusieurs actions ont déjà été menées avec les écoles de Marbais, Tilly, Rèves et Villers-Perwin. C'est maintenant au tour des pôles chenappans ! Dans les prochains mois, plusieurs activités seront organisées en collaboration avec les acteurs de l'Espace 2000 et du centre de Bousval.

Le GAL Pays des 4 Bras

JE VAIS À GENAPPE AUTREMENT ! ET VOUS ?

DÉCOUVREZ LA CARTE DES TRANSPORTS VERS LE CENTRE DE GENAPPE

VOUS AVEZ L'EMBARRAS DU CHOIX.

LES AVANTAGES ?

C'EST BON POUR LA SANTÉ, ÇA PROTÈGE LE CLIMAT, C'EST AVANTAGEUX POUR LE PORTEFEUILLE !

WWW.PAYSDES4BRAS.BE/MOBILITE



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 22/02/2022

Environnement :

- Descente en kayak sur la Dyle.
Approbation de la convention de partenariat et le règlement d'ordre intérieur relatifs à l'organisation de descentes de la Dyle en kayak en collaboration avec le contrat de rivière et les communes de Court-Saint-Étienne, Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Wavre. Le prix des descentes en Kayak est fixé à 8 € et 15 € selon la distance choisie.
- Concours : « Genappe, villages fleuris »
Approbation du règlement du concours "Genappe, Villages fleuris". Il y a deux catégories les façades et balcons d'une part et les jardins ou jardinets visibles de la voie publique. Le concours se déroule du 1er juillet au 1er septembre 2022. Il y aura 3 lauréats dans chaque catégorie. Ils recevront un prix sous forme de bon d'achat dans une pépinière respectivement de 125, 100 et 75 €
- PCDR – Aménagement du parc de la Dyle
Approbation du projet de convention de faisabilité. Par cette convention, la ministre marque son accord de principe sur le subventionnement (par le développement rural) des premiers frais d'étude du projet d'aménagement du Parc de la Dyle. Le projet de convention -faisabilité fixe le montant d'une provision participant aux premiers frais d'étude et de réalisation du projet. Cette provision s'élève à 5% du montant de la subvention portant sur le coût total estimé de réalisation du projet (hors acquisition) soit 24.962€.
- Approbation de la suppression d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée à l'avenue des Combattants.
- Plan local de propreté – action « plogging ». Approbation du règlement relatif au prêt de sacs ventraux proposés pour ramasser les déchets tout en se promenant ou en courant. Le prêt est gratuit et soumis à une caution de 50 €.

Finances :

- Le Conseil communal a pris acte de la réformation du budget 2022 par les autorités de tutelle.
- Le Conseil communal a approuvé un nouveau règlement taxe qui frappe la diffusion publicitaire sur la voie publique, par diffusion sonore, panneaux mobiles ou distributions de tracts ou gadgets. Le taux est de 20 € par jour.

Travaux :

- Accord sur la convention proposée par l'O.P.T. relative au remplacement de l'abri pour voyageurs, dénommé "Bousval, Gare Basse Laloux", sur la ligne 19 Ottignies-Nivelles.
- Approbation de la nouvelle convention d'adhésion à la centrale d'achat unique SPW SG et ses nouvelles règles de fonctionnement.
- Approbation du cahier des charges et le montant estimé du marché "1704 - Travaux d'égouttage divers - Année 2022". Le montant estimé s'élève à 50.000,00 €, 21% TVA comprise.
- Le Conseil communal a approuvé le cahier des charges N° 1706 et le montant estimé du marché "1706 - Réfection d'ouvrages d'art sur l'entité de Genappe - Année 2022. Le montant estimé s'élève à 75.000,00 €, 21% TVA comprise.

Urbanisme :

- Approbation de l'abrogation définitive des schémas d'orientation locaux en vigueur sur le site de l'ancienne sucrerie.
- Confirmation de l'acquisition par les autorités communales, par usage trentenaire du public, de l'assiette de la parcelle E 143/02a et d'une partie de la parcelle E 143 N, rue de la Croix à Bousval.
- Refus de la modification du tracé du sentier n°92, sentier du Fosty, traversant les parcelles sises 2ième Division, section G, n°165 C; 165 B et 204 D appartenant aux demandeurs situés rue Fosty à 1470 Baisy-Thy.
- Dans le cadre de charges d'urbanisme imposées lors de la délivrance d'un permis d'urbanisme à la Chaussée de Nivelles, la ville acquiert un terrain sis chaussée de Nivelles à 1472 Vieux-Genappe section G n°168 N. Le Conseil a approuvé le projet d'acte authentique d'acquisition de ce terrain pour cause d'utilité publique.
- Approbation du bail emphytéotique entre le CPAS et la Ville de Genappe sur la parcelle sise en lieu-dit "Arbre de Promelles" cadastrée section G 105 R-P0000 d'une contenance de 18 ares 41 ca moyennant une redevance annuelle de 2.000 € pour la réalisation d'une zone d'immersion temporaire.
- Modification de voirie communale, à la rue Antoine Gossiaux, de manière à intégrer au domaine public une portion de 15ca 01dma de la parcelle cadastrée Division 7, section H n°142H, à destination de trottoir dans le cadre d'un permis d'urbanisme.
- Modification de voirie communale, à la rue de Rêves de manière à intégrer au domaine public une portion de 20ca de la parcelle cadastrée Division 5, section F n°11c, afin de réaliser un accotement de 1,50m de large dans le cadre d'un permis d'urbanisme.
- Énergie
- Le conseil a pris acte des rapports d'activité du conseiller en énergie.

Ressources humaines :

- Le conseil a pris connaissance de la déclaration du respect d'embauche des personnes handicapées présentes dans leur personnel communal, à savoir un taux de 4,18 ETP en prenant en compte le personnel communal et les travaux confiés à des sociétés de travaux adaptés.

PARCELLES AGRICOLES À LOUER

Le Centre public d'action sociale de Genappe procède à la mise en location d'un lot de deux parcelles agricoles à Vieux-Genappe à partir du 1er décembre 2022.

Il s'agit de pâtures situées au lieu-dit « Courte-Botte », Section : H 61 C-P0000 d'une superficie de : 49 a 50 ca et sur la Chaussée de Bruxelles section H 62 D-P0000 d'une superficie de 30 a 50 ca.

Le cahier spécial des charges ainsi que le formulaire de soumission sont disponibles sur le site genappe-cpas.be.

Attention !!

À peine de nullité, les candidatures complètes doivent être adressées au C.P.A.S., à l'attention de Monsieur Vincent Girboux, Président, rue de Ways 39 à 1470 Genappe, pour la date ul-

time du 29/04/2022 à midi (envoi recommandé ou dépôt contre accusé de réception).

L'ouverture des soumissions se tiendra en séance publique le vendredi 29 avril 2022 à 14 h, au siège du CPAS sis rue de Ways 39 à 1470 Genappe.

Renseignements uniquement par mail : cpas@genappe-cpas.be



"GENAPPE À TRAVERS VOS YEUX"

Comment les habitants de Genappe perçoivent-ils leur territoire ? Comment se créent les liens au cœur des villages ?

Une expo et une conférence

Pendant plus d'un an, le 38, Carrefour culturel a collecté des paroles et des témoignages d'habitants de la ville. Enfants, ados, personnes âgées, nouveaux arrivants ou habitants de longue date ; tous ont apporté leur récit. En croisant ces témoignages avec les données statistiques objectives et avec les différentes enquêtes publiques réalisées ces dernières années, nous vous

proposons un moment de retour original et participatif sous forme d'exposition et de conférence. Qu'apprend-on sur Genappe « à travers vos yeux » ?

L'exposition sera accessible du lundi au samedi de 10h à 17h ainsi que le dimanche 3 avril au 38, Carrefour culturel.

Une conférence

Le jeudi 31 mars à 20h, Yves Patte, sociologue de formation et chargé de projet au Centre culturel, vous présentera les données récoltées et les conclusions à en tirer pour

mieux connaître Genappe d'aujourd'hui. Pensez à réserver vos places ! Gratuit. Réservation : reservation@ccgenappe.be 067/77.16.27

Un atelier pour les familles

Le 3 avril, de 14h à 16h, venez vous amuser en famille avec Genappe et ses symboles, inventez des slogans, un nouveau logo pour la ville et découvrez les recettes ancestrales qui font partie du patrimoine ! Pour tous, dès 5 ans. Gratuit. Réservation : reservation@ccgenappe.be - 067/77.16.27

100KM DE RENCONTRES AU PAYS DES 4 BRAS !

En 2020, les « 100km de rencontres » avaient fait parler d'eux sur les réseaux sociaux. Il s'agissait d'un projet du 38, Carrefour culturel, au cours duquel Émilie Lavaux, la directrice, avait endossé son sac à dos chaque lundi pendant deux mois. Objectif : marcher au total 100 km sur le territoire de Genappe, afin de partir à la rencontre de ses habitants. De ce projet est née une carte interactive compilant les fruits de sa récolte : des témoignages, des photos, des souvenirs et des anecdotes liées au territoire...

Fort de cette expérience, le défi est renouvelé depuis février, mais cette fois à vélo et sur un territoire plus élargi : celui du « Pays des 4 bras », à savoir les communes de Villers-la-Ville, Genappe et les Bons Villers. La fine équipe est composée d'Émilie, de Didier et des différents chargés de mission du GAL.

Tous les mardis, micro et caméra en main, l'équipe a arpenté les routes de ces trois communes afin d'aller à la rencontre de ses habitants et

d'apprendre à fabriquer du fromage, traire une vache, produire ses légumes, faire de la céramique, réparer un vélo, cuisiner une spécialité locale, jouer de l'orgue ou encore en apprendre plus sur l'histoire locale et le patrimoine.

Il reste quelques dates ! Aussi, si vous avez envie de partager un savoir ou un savoir-faire avec eux, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à 100km@paysdes4bras.be ou téléphoner au 067/77.16.27.

Toutes les vidéos et photos du voyage seront à découvrir en vidéo sur la page Facebook « 100km de rencontres ». Les cartes reprenant les parcours seront, quant à elles, disponibles sur les sites www.paysdes4bras.be et www.ccgenappe.be



"MUSTANG" AU CINÉ-CLUB D'AVRIL

Dynamique impulsée par le 38, le Monty et des citoyens de Genappe, le ciné-club est un rendez-vous cinéma mensuel, généralement suivi d'un échange qui apporte un éclairage local à la thématique abordée. En avril, découvrez "Mustang" de Deniz Gamze, « un film énergique et doux qui emporte le spectateur au galop dans le tourbillon des

chevelures de ses héroïnes » (20 minutes).

L'histoire

Dans un village reculé de Turquie, cinq sœurs rentrent de l'école en jouant avec des garçons et déclenchent un scandale aux conséquences inattendues. La maison familiale se transforme progressivement en

prison, les cours de pratiques ménagères remplacent l'école et les mariages commencent à s'arranger...

Informations :

"Mustang" de Deniz Gamze Jeudi 7 avril à 20h au Monty. 5€. Drame, Pologne 2015, 1h33 reservation@ccgenappe.be 067/77.16.27



BIENVENUE À LA ROUT'ARTS ACADEMIE

Vous avez envie d'expérimenter différentes expressions artistiques comme le Théâtre, le chant, la danse, la marionnette ou la poésie ?

Le 38 vous invite à rejoindre la « Rout'arts Académie » afin d'apprendre de multiples techniques qui permettront d'enrichir le

spectacle prévu en mai 2023 !

Les ateliers ont lieu le samedi à 10h au 38.

Infos et inscription :

067/77 16 27 - reservation@ccgenappe.be avec - Piwi Léman, Vanderlinden Coralie, Émilie Lavaux, Alicia Wathélet, Céline et d'autres invités surprises ...



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



LUDI-PUB, UNE NOUVELLE VITR'IN

Comment redynamiser le centre-ville de Genappe ? Cette question, qui traverse les préoccupations du 38, Carrefour culturel, depuis quelques années, s'est évidemment retrouvée au cœur des « Vitr'In de Genappe », projet de redynamisation urbaine. En invitant des artistes et des initiatives brabançonnaises à occuper des lieux vides appartenant à la Ville, l'idée est d'insuffler au quartier un petit vent de dynamisme.

En février dernier, une nouvelle Vitr'In a fait son apparition dans le bâtiment situé au numéro 15 de la rue de Char-

leroi. Il s'agit de Ludi-pub, un bar à jeux créé par Nicolas Opdebeeck. Dans cet espace rénové et cosy, vous pouvez trouver un large choix de jeux de société à disposition. Tout en jouant aux jeux de société de la ludothèque (plus de 500 jeux), vous pourrez également déguster des boissons locales ou autres. Un projet rendu possible grâce à la complicité de la Ville de Genappe et du 38, Carrefour culturel.

Informations :
Prix et horaires d'ouverture : rollandride.be@gmail.com
0493/10.18.10 ou sur Facebook Ludi-pub.



LES CHENAPPANS EN BALADE À MAREDSOUS

Le jeudi 24 mars, le 38, Relais du visiteur vous propose un voyage organisé dans la région du Condroz. Vous aurez l'occasion de visiter l'Abbaye de Maredsous et de déguster un repas chez les moines, de vous promener en bateau le long de

la Meuse et de marcher dans la ville de Dinant.

Déplacement en bus, rendez-vous à 9h, Place Communale, retour prévu pour 18h. Prix : 50 €/personne (bus, visites et repas compris)

Activité ouverte à tous !

Envie de vous laisser guider le temps d'une journée ? Réservez vite votre place auprès du Relais du visiteur par téléphone ou par mail : 067/77.23.43 - info@relais-duvisiteur.be.



PLACE AUX JEUNES, DERNIER RAPPEL !

La Maison de jeunes du 38 invite vos jeunes de 12 à 18 ans à une journée d'activités ludiques, sportives et culturelles... Rendez-vous le samedi 19 mars de 14h à 18h au 38. Au programme : du graff, du rap, du breakdance, des sports méconnus et des drones !

Informations :
Samedi 19 mars 2022 de 14h à 18h au 38, rue de Bruxelles Genappe
Avec le soutien de la Ville de Genappe et de la Province du Brabant wallon.
Contact : tristan@le38.be
067/49.05.51 – 0476/81.15.93



STAGES DE PÂQUES AUX L'ATELIERS DU LÉZ'ARTS

Plus que jamais nous gardons notre cap et notre envie de vous transmettre ce qui nous passionne : faire découvrir à chacun que sommeille en lui une graine d'artiste. Alors, craintifs, timides ou bien entendu passionnés, nous vous convions à nouveau à pousser nos portes pendant les vacances de Pâques, et à vous joindre à l'un de nos stages.

Du 4 au 8 avril 2022
Les plus jeunes (4-7 ans) pourront s'initier au théâtre d'ombres et fabriquer des marionnettes : illustration, collages, dessin, création de décors, sculpture sont au rendez-vous. Animé par Corinne Merlin
Les enfants de primaire (7-11 ans) sont invités à découvrir les jardins d'artistes : de Frida, à la jungle du Douanier Rousseau, des tournesols de Van Gogh aux nymphéas de Monet, beaucoup ont été inspirés par des jardins fantastiques. Mélanie Mertens vous mènera, grâce à son univers d'illustra-

trice, à travers ces paradis végétaux, à créer le vôtre.

Tandis que les plus âgés (11-14 ans), seront certainement intéressés par notre stage 'Récup et zéro déchet' : créer une série d'accessoires personnalisés, de produits de soins, d'emballage réutilisables en réutilisant nos déchets ; un tournant indispensable en 2022. Animé par Sophie Lys

Du 11 au 15 avril 2022
Les petits de 4 à 7 ans pourront se plonger dans la nature où ils aiment souvent jouer grâce au stage 'art et nature'. Partir s'émerveiller, récolter et créer : techniques mixtes : pastel, dessin, collage Animé par Sophie Lys

Pour les enfants de 7 à 10 ans : Retour vers le futur : pas avec Doc et Marty cette fois, mais avec Mélanie Mertens, qui les vaut certainement ! Faire un bond dans l'histoire et ouvrir les portes du passé ! Construire et reconstruire

les bâtiments de Genappe, se laisser inspirer par ce qui t'entoure et le transformer, voilà ce qui t'attend. De l'installation artistique, de l'illustration, du dessin, de la sculpture...c'est pas beau ça ?

Et pour les ados (10-14 ans), notre fameux stage BD et Mangas, animé par l'aussi fameux Didier Dekeyser. Pour les amateurs de Mangas ou de « petits Mickey », de ligne claire ou de gros nez, de monstres intergalactiques ou de princesses. Pour tous ceux qui ne parviennent pas à contenir leur imagination, que le crayon dé-mange et pour tous les autres aussi ! Vous allez scénariser, découper, cadrer, crayonner, encre.

Informations:
Notre programme et beaucoup d'autres choses sont repris sur notre site : <https://www.lesateliersdulezarts.be/>
Inscrivez-vous sans tarder, 0488/89.93.78 - cec@le38.be

Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



THE MORNING OF THE BATTLE OF WATERLOO E. CROFTS. A.R.A.
PRESENTED BY SIR FREDERICK T. MAPPIN, BART, M.P.

JEAN-BAPTISTE DECOSTER, DERNIER GUIDE DE NAPOLEON

À l'occasion de son Assemblée générale, le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe aura le plaisir d'accueillir M. Jean-Christophe Dubuisson, historien, professeur d'histoire dans un collège bruxellois, auteur et chroniqueur historique pour une radio brabançonne.

Lors de sa conférence, il présentera le personnage de Jean-Baptiste Decoster, cité dans la deuxième partie de l'ouvrage de Victor Hugo «Les Misérables». Decoster fut arrêté à l'aube du 18 juin par des soldats français, engagé comme guide et resta aux côtés de l'Empereur lors de

la bataille et jusqu'à la retraite. Il fut donc un témoin privilégié des événements et lors des mois et des années qui suivirent, il guida des touristes curieux de découvrir l'endroit où les Alliés étaient venus à bout de Napoléon. Il parcourut le champ de bataille en compagnie de grands écrivains tels que Sir Walter Scott et Alexandre Dumas.

Jean-Christophe Dubuisson est également l'auteur du livre «Une famille belge dans la tourmente de l'Histoire» écrit grâce aux témoignages de son grand-père qui vécut l'exode de mai 1940, s'engagea dans la

résistance et fut incorporé dans l'armée américaine peu après le débarquement.

Informations :

Conférence : Jean-Baptiste Decoster, dernier guide de Napoléon, cabaretier témoin privilégié de la bataille de Waterloo par Jean-Christophe Dubuisson. Samedi 26 mars à 16h15 Au 38 Carrefour Culturel, rue de Bruxelles 38 à Genappe
Réservation : non obligatoire, mais conseillée à l'adresse mail : annedg13@gmail.com
Les dispositions sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées.



RÉSERVE NATURELLE DE GENAPPE

À vos agendas !

Nous vous proposons de nouvelles dates pour les gestions et les visites guidées à la réserve naturelle de la sucrerie de Genappe, site ornithologique majeur de Wallonie. Les consignes Covid seront d'application. Prenez votre masque de toute façon.

Les gestions

Étant donné la taille du site, des bénévoles viennent régulièrement en renfort pour tronçonner, ébrancher, ramasser, brûler ... au rythme qui convient et le temps que l'on veut. On ne pointe pas ! Il y a du travail pour toutes les compétences, dans une ambiance conviviale et un cadre de toute beauté.

Ces actions sont gérées par Environnement-Dyle, en concertation avec le DNF (Département de la Nature et des Forêts de la RW), responsable du site. Le matériel est fourni grâce à un subside communal. Les bénévoles sont assurés par la province. Impatient(e) de participer ? Notez les prochaines gestions :
Dimanche 10 avril
Samedi 23 avril

Le rendez-vous est fixé à 9h au rond-point de la sucrerie (jonction av. du Parc et rue du Centre à 1471 Loupoigne). Équipez-vous en fonction de la météo. Fin de l'activité vers 12h30.

Pour s'organiser au mieux et prévoir l'outillage adéquat, merci d'envoyer un mail à Marc Georges (marcgeorges6@hotmail.com) l'avant-veille au plus tard si vous comptez participer. Des questions ? Contactez Marc Georges 0496/16.06.74 ou Michèle Fourny 0477/43.16.78

Les visites guidées

La réserve naturelle vous invite à une balade guidée par un ornithologue qui vous initiera à l'observation et l'écoute des différentes espèces d'oiseaux présents sur le site. Les week-ends suivants à 9h :
Dimanche 27 mars 2022
Dimanche 3 avril 2022
Samedi 30 avril 2022

Consignes

Porter des vêtements sombres, de bonnes chaussures, voire des bottes si le temps est humide. Le site n'est pas accessible aux poussettes. Chiens non admis. Il est recommandé de se munir de jumelles.

Réservation

Obligatoire pour les visites :
Caroline Borremans
067/79.42.73
caroline.borremans@genappe.be

Informations

Environnement-Dyle, Michèle Fourny, 0477/43.16.78
environnement.dyle@gmail.com
Une organisation de la Ville de Genappe, de l'association Environnement-Dyle et du DNF.



COMMENT RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE 50% ?

On entend parler de climat tous les jours. On sait qu'il faut diminuer les émissions de gaz à effet de serre, mais il est difficile d'imaginer concrètement ce qui va changer dans nos vies durant ces dix prochaines années. Le chauffage, la voiture, l'alimentation, l'avion, les smartphones, les vêtements et même l'épargne devront être repensés pour diminuer notre impact. C'est dans ce contexte qu'Al-

tercoop, la coopérative citoyenne installée à Genappe, vous invite à comprendre et construire le monde que vous voulez voir dans notre futur. Rejoignez-nous lors d'une matinée de formation qui sera donnée par Jonas MOERMAN, conseiller en énergie, formateur de l'ASBL Ecoconso. À l'issue de cette formation, vous comprendrez mieux ce qui se cache derrière les tonnes de CO2 et vous aurez

une check-list d'actions efficaces à mettre en œuvre pour diminuer leurs émissions.

Informations pratiques :

Quand ? Samedi 26 mars de 9h30 à 12h.
Où ? Au « le Monty », rue de Charleroi 58 à Genappe. Le nombre de places étant limité, n'hésitez plus et envoyez-nous un mail à : info@altercoop.be



optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



« COUP DE POUCE À GENAPPE » A UN BESOIN URGENT DE RENFORT

Depuis déjà 20 ans, l'ASBL « Coup de pousse à Genappe » assure l'accompagnement des personnes isolées de notre commune vers les lieux de soins et les aide aussi à effectuer leurs courses ménagères.

Ce service de solidarité locale financé par la Ville de Genappe fonctionne uniquement grâce à une équipe de bénévoles motivés qui remplit avec beaucoup de bienveillance ces missions de transport et d'accompagnement.

L'utilité et la nécessité de ce service sur notre commune rurale et étendue ne sont plus à démontrer. Il participe efficacement à la lutte contre la solitude de nos habitants et au besoin essentiel d'accès pour tous aux soins de santé.

Chaque semaine, les coordinatrices du service reçoivent près de 40 demandes de déplacement, mais l'équipe de bénévoles ne suffit plus pour pouvoir répondre positivement à ces très nombreuses demandes.

Si vous avez un peu de temps disponible, ne fusse que quelques heures par semaine, si vous aimez les contacts sociaux et les rencontres enrichissantes, n'hésitez pas à prendre contact avec l'ASBL au : 0474/08.17.44, merci déjà pour votre appel.

Nos bénévoles peuvent vous aider dans vos déplacements et vous conduisent

- Chez votre médecin
- À l'hôpital, à la pharmacie
- Vers une maison de repos
- Chez un parent hospitalisé
- Pour les courses ménagères

N'hésitez pas à nous contacter au 0474/08 17 44 quelques jours à l'avance.

Votre agence immobilière proche de vous !

Chée de Bruxelles, 2
1470 Genappe
067 70 07 79
www.cedimmo.be

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail: assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A

EN MARS & AVRIL AU MONTY



Alberta Tonnerre
Vendredi 18 mars à 20h30

Marionnette et théâtre d'objets - par la compagnie des Mutants, Belgique

Mêlant souvenirs réels et fantasmes, Alberta Tonnerre est une histoire de famille et de transmission de valeurs. C'est une ode à l'Amour, à notre attachement les uns aux autres, à la vie, à la mort, à la fragilité.

On l'appelait Alberta Tonnerre. Le sol tremblait sur son passage, les arbres de la forêt se fendaient autour d'elle. Elle connaissait l'amour et la foudre. Plus tard, l'Alberta s'est préparée pour le Grand Voyage. Elle a rétréci paisiblement. Puis, elle a disparu. Partie pour de bon.

Sur scène, une forêt, des marionnettes, un cochon. Frère et sœur aussi dans la vraie vie, Chloé et Valentin Périlleux fusionnent leurs outils et talents pour nous raconter, en mots et en images, leur grand-tante Alberta. L'histoire prend cœur au sein d'une nature sauvage qui prend vie et évolue sous nos yeux. Car chez l'Alberta, c'était la forêt, elle entourait toute la maison. Partout des fougères, des fraises des bois, de grands arbres. La forêt, à perte de vue...

Dans la presse :
L'histoire est simple, mais elle est racontée avec une soyeuse créativité. Les cercueils y prennent feu sous l'orage, les cochons chassent les truffes avec conviction, les vieilles dames y rétrécissent à vue d'œil. La finesse et la douceur de cette ode à une vie simple, au cœur de la nature, suffisent à vous faire fondre.

(In Le Soir, Catherine Makereel, août 2021)

Tout public dès 6 ans. Durée 1h, 12€ – 8€ pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les seniors et les étudiants.

Coup de Coeur du TOF Théâtre - Dans le cadre du Mikmak, Festival de marionnettes en Brabant wallon en partenariat avec le Centre Culturel de Genappe.

Table de discussion : Le pissenlit
Le 20/03/22 de 11h à 12h

Combinaison entre les Rencontres permaculture (atelier ou table de discussion) + échanges de graines et de plants

Pas besoin de réserver



Donnerie du printemps
Dimanche 20 mars de 14h à 18h

Un marché où tout est gratuit

On donne tout ce dont on ne se sert plus et qui est toujours en bon état : livres, vêtements, vaisselle, électroménager, matériel de puériculture... ou alors on passe faire un tour pour dénicher peut-être la perle rare !

Entrée libre

Si vous souhaitez participer avec vos objets, et réserver un emplacement, contactez Angélique : 0486/70.14.89

Habitat Léger
Mardi 22 mars, de 16h à 20h

Venez découvrir les formations, avec le réseau brabançon pour le droit au logement



Repaire Café
Samedi 26 mars, de 10h à 13h

Des bénévoles se proposent pour vous aider à réparer vos objets cassés : petit électro / couture / ordinateur dans une ambiance conviviale et chaleureuse !

Avec le soutien du budget participatif de la Commune de Genappe.

Atelier
Le 27/03

Construire ses bacs de cultures avec Benoît Chantrenne

Pas besoin de réserver

Informations :
Benoît Chantrenne - GSM :



Bal Folk
Samedi 2 avril de 20h à 22h

Animé par le duo d'accordéons "les trafiquants".

Le projet des trafiquants est de trafiquer le répertoire musical (classique, musique du monde, musique de film, ...) pour l'adapter à un style folk. Le duo vous propose des mazurkas, gigue, polkas, valse et autres. Un programme diversifié allant de Chopin à Abba, dans des arrangements créatifs à écouter et/ou danser ! Laissez-vous mener par leur folie et leur poésie.

Les trafiquants : Noé Legrand et Mathilde Dedeurwaerdere

https://www.facebook.com/les-trafiquantsmusique

Animatrice initiation aux danses : Carole Warny

PAF : au chapeau



SARCLO en concert !
9 avril 2022, à 20h30

« J'ai jamais été aussi vieux »

Sarclo, outre être un chanteur suisse assez taquin, est aussi un ami des "ça m'dit bien du Monty". On aime le personnage, on aime sa gouaille et sa poésie, sa tendresse et ses coups de gueule.... Et en plus de tout ça, Sarclo tient un théâtre un peu similaire au Monty, à Montreuil...et c'est aussi un sacré lieu d'inspiration !

Dans la presse :

« On aime son parler franc, sa gourmandise gauloise, son rire corrosif et ses amours aussi puissantes que ses déplaisirs. Liberté drue, tendresse à foison, la chanson selon Sarclo rend l'air du temps un peu plus salubre. » Anne-Marie Paquette – (In Télérama)

« Sarclo occupe une place singulière dans la chanson française, avec ses chansons acides, volontiers acerbes, toujours juste. Parfois, il dit des gros mots, mais comme il le précise, "C'est pour dire des gros trucs" : Les filles le font souffrir et l'homme l'écœure, la politique est un désastre et "Dieu est une magouille de l'opposition". Il a des chansons d'amour ravies d'odeurs et de courtes images, des élans de tendresse qu'il camoufle de bourrades. Il est doux, vif, intègre, avec une générosité un peu blessée, une intelligence piquetée de tristesse. On en remercierait la Suisse, tiens. » Bertrand Dicale – (In Le Figaro)

« La frustration des chanteurs drôles réside dans le fait que tout à rire, on en oublie d'évaluer la facture verbale. Or notre Sarclo [...] pratique (sous les énormités) une écriture au cordeau. » Hélène Hazera – (In Libération)

Entrée : 10, 15 ou 20 €

Le Rendez-vous des jardins
Tous les dimanches à 11h

C'est la combinaison entre les Rencontres permaculture (atelier ou table de discussion) + échanges de graines et de plants



Jeux de société
Tous les mercredis après-midi de 14h à 18h :

Jeux de scrabble, échec, jeu de go et bien d'autres : que vous soyez amateur, confirmé ou simplement curieux, les jeux de société du mercredi après-midi, c'est non seulement jouer, mais aussi rencontrer d'autres personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

(Avec le soutien du Budget participatif de la Ville de Genappe)

Le Monty : 58 rue de Charleroi, 1470 Genappe



CONCERT EN HOMMAGE À EDDY JONCKHEERE

Musique à Glabais est en deuil. Eddy Jonckheere nous a quittés le 21 janvier dernier.

Musique à Glabais n'existerait pas sans l'initiative qu'a eue Eddy de produire des concerts dans notre église.

Homme de cœur, cultivé, généreux, charismatique, Eddy s'est dévoué dans bien des domaines, mais c'est la musique qui a particulièrement été son fil rouge.

En 1996, suite à une première expérience, Eddy a réuni autour de lui une petite équipe de mélomanes pour l'aider à reproduire régulièrement des concerts dans l'église. Dès le départ, grâce à ses connaissances du milieu musical, et aussi à son talent d'organisateur, son souci de recherche de qualité, le succès fut au rendez-vous. Il savait très bien motiver son équipe, et rester ouvert aux suggestions, de telle sorte que très vite, Musique à Glabais a bénéficié d'une belle réputation, tant auprès du public qu'auprès des artistes. Ceux-ci ont très souvent pris un tel plaisir qu'ils ne demandaient qu'à revenir, entraînant avec eux leurs amis, tous au plus prestigieux, et qui étaient unanimes à reconnaître le professionnalisme de l'organisation.

Eddy était en effet intransigeant à ce point de vue, et toujours soucieux de la qualité de l'accueil, du confort, de la mise en valeur des musiciens. Il était bien servi par le charme et l'acoustique de l'église, mais savait aussi utiliser les talents de son équipe pour assurer une

ambiance (éclairage, petites attentions diverses) malgré les faibles moyens.

C'est ce sérieux qui a aussi permis d'avoir une bonne relation récurrente avec le Concours Reine Elisabeth pour accueillir des demi-finalistes chaque année depuis plus de 10 ans.

En 25 ans, il y a eu des changements, mais Eddy était toujours vigilant, très bienveillant, avec le souci de voir son enfant évoluer en beauté.

L'ensemble Ô-Celli

Notre prochain concert sera le 100e de Musique à Glabais, et nous aurions aimé marquer cette étape par une fête qui a malheureusement été retardée par les événements. Il va de soi que ce concert soit consacré à la mémoire de son fondateur.

Eddy sera dans nos pensées, le 10 avril prochain, lors du concert de l'ensemble Ô-Celli. Tout à fait dans l'éclectisme qu'il appréciait tant.

Le violoncelle est un des instruments qu'il aimait le plus.

Qu'y a-t-il de plus beau qu'un violoncelle ? Huit violoncelles ! Cet instrument, le plus proche de la voix humaine, est probablement un des seuls qui supporte d'être multiplié, confronté à lui-même ; mieux, les qualités s'additionnent, forment un son unique et plein, permettant toutes les fantaisies de répertoire.

L'Ensemble Ô-Celli est né de la passion de huit violoncellistes

pour leur instrument.

Huit violoncellistes solistes, chambristes et concertistes, conjuguent leurs énergies et leurs rêves pour concocter un programme audacieux et étonnant, vibrant de chaleur et de sensualité. Chaque arrangement est pour eux un défi et un plaisir.

La vibration unique de cet instrument multiplié par huit donne une dimension de cathédrale sonore aux œuvres arrangées et revisitées par les musiciens. Cet ensemble aime aussi susciter la création d'œuvres originales. Ô-Celli regroupe certes des musiciens de formation classique, mais surtout des musiciens à l'image de leur époque, ouverts sur le monde et sa diversité.

Les concerts sont des invitations au voyage, dans le temps et au-delà des frontières stylistiques. De Verdi à Queen, en passant par Tchaïkovski, Strauss ou Piazzolla.

Informations

Église de Glabais
Dimanche 10 avril 2022 à 17 h
Prix des places : 20 € (18 € en pré-vente)
50 % pour moins de 18 ans.
<http://www.musiqueaglabais.be> ou notre page Facebook.

Réservations

Par mail : hubert.frissaer@gmail.com
Par tél. : 067/77.10.51
0475/63.96.01 – 0477/38.14.33
Ou directement au compte Musique à Glabais BE19 0682 4291 5612



MIGRATION DES BATRACIENS !

Le printemps revient bientôt !

En mars et avril, lorsque la température sera supérieure à 7°C et l'air légèrement humide à la tombée de la nuit, les batraciens sortiront discrètement des sous-bois pour rejoindre les plans d'eau.

Il existe, sur un territoire étendu et rural comme Genappe, plusieurs « routes migratoires ». Nous savons que des quartiers de Bousval, Houtain-le-Val et Glabais sont concernés grâce aux retours que nous avons des bénévoles qui veillent et aident aux traversées des batraciens.

Les risques lors de la migration.

Les mâles, soucieux d'être les premiers à pouvoir s'accoupler, monteront parfois déjà sur le dos des femelles, plus grosses, et se laisseront tout simplement porter par celles-ci ! Du moins, si elles arrivent à traverser les multiples routes et escalader les bordures de trottoirs, car ainsi alourdies, cela les ralentit encore plus et les expose beaucoup plus longtemps aux roues de nos voitures qui les écrasent parfois par centaines. Vu le trafic s'intensifiant d'année en année, de moins en moins de batraciens parviennent aux plans d'eau pour y pondre leurs œufs ce qui menace la pérennité de l'espèce.

Après avoir passé l'été sous forme de têtards, les jeunes de l'année ressortiront de l'eau en septembre et octobre et traverseront les rues en sens inverse pour rejoindre les sous-bois afin d'y passer l'hiver. Ils mesureront alors environ 1 cm de long et passeront tout à fait inaperçus !

Comment puis-je agir ?

Nous avons tous un rôle à jouer. En voiture : évitez de circuler sur les rues concernées par les migrations de batraciens entre 19h30 et minuit (lorsque les conditions atmosphériques sont propices à leur sortie). Et si

vraiment nous devons sortir en voiture et que nous voyons des batraciens encore vivants sur la route (de derrière le volant, cela ressemble furieusement à des feuilles mortes brunes !), prenons la peine de les éviter ! Les batraciens sont nos meilleurs alliés contre les limaces et les moustiques. Pensons-y, d'autant que les moustiques tigres, porteurs potentiels de la dengue, du Zika et du Chikungunya ont été signalés en Wallonie.

A pied : des bénévoles, équipés de vestes réfléchissantes, de lampes et de seaux font parfois du ramassage aux abords des « routes migratoires ». Si vous souhaitez les aider, envoyez-nous un mail à environnement@genappe.be et nous vous mettrons en contact avec eux. On n'est jamais trop nombreux et puis surtout, cela permet de réaliser des tournantes.

Ce que vous ne savez peut-être pas !

Les mares deviennent, à l'été, l'endroit de véritables petits concertos parfois peu appréciés par leurs riverains. Savez-vous que le coassement qui dérange n'est pas généré par les espèces de crapauds et grenouilles migrateurs qui traversent nos routes, mais par la grenouille rieuse qui, elle, hiverne tranquillement au fond de l'eau et ne migre donc pas. En écrasant les espèces migratrices, on favorise donc indirectement les tapa-geuses !

Plus d'informations :

- www.batraciens.be
- <https://www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens>
- https://typo3.natagora.be/fileadmin/Rainne/Brochures/grenouilles_sur_les_routes_RW_2010.pdf
- https://typo3.natagora.be/fileadmin/Natagora/Volontariat/DL/MiB/batraciens_2019_BD.pdf

PARTICIPEZ À LA 8ÈME ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE

La 8e édition du Grand Nettoyage se tiendra les 5, 6, 7 et 8 mai prochains ! À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers défis !

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à y participer dans le respect de certaines me-

sures de précaution.

La commune de Genappe s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que le matériel dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni

gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous dès le 7 mars 2022 sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au 25 avril. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours, mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

On compte sur vous !





RUE DERNIER PATARD, 5 - 1470 Genappe

Tél. 067 77 28 71

info@garage-pattyn.be

www.pattyn-automobiles.be



À VOS PAGAIES, DESCENTE DE LA DYLE EN KAYAK !

Cela fait deux ans qu'on vous en parle sans avoir pu concrétiser l'organisation de l'évènement en raison de la crise sanitaire. Nous espérons, à présent, qu'il verra le jour en 27 mars prochain !

Découvrez la vallée de la Dyle (ainsi qu'une portion de la Thyle/affluent) comme vous ne l'avez jamais vue. Ces rivières serpentent et se fauillent à travers un paysage naturel ou urbanisé tantôt bucolique tantôt malmené.

En effet, par moment, c'est dans un décor d'Halloween que vous naviguerez tant il y a des déchets accrochés dans la végétation, un tableau surprenant qui n'est pas seulement le résultat des crues, mais aussi de comportements tantôt inciviques ou accidentels. Traversée de Walibi, passages dans des voûtements, les remous à hauteur du moulin de Bierges et bien d'autres obstacles à franchir : autant de sensations inédites à vivre...en toute sécurité ! À vos pagaies !

Des stands de sensibilisation/animation vous seront proposés aux différents lieux d'embarquement / débarquement des parcours. De quoi parfaire vos connaissances à propos de nos belles rivières et d'en

savoir plus sur le Contrat de rivière Dyle-Gette.

Les 4 communes participantes : Genappe, Court-Saint-Étienne, Ottignies-LLN et Wavre reçoivent le soutien et l'aide du Syndicat d'initiative VisitWavre et du Contrat de rivière Dyle-Gette pour l'organisation.

Il y en a pour tous les goûts : des parcours distincts avec plusieurs départs sur le week-end, ce pour les plus sportifs comme pour les débutants avec une capacité de participation portée à 200 personnes par jour. Le prix de la petite descente est à 8€ tandis que la grande descente est à 15€.

Les personnes qui ont participé aux opérations de nettoyage avec Aqua Terra seront contactées prochainement par le Contrat de rivière. Si l'activité les intéresse, elle leur sera offerte par le Ville de Genappe.

Pour les autres, le rendez-vous est à réserver sur le site Internet <https://www.dylekayak.be/> pour vous inscrire dès le 7 mars.

Veuillez noter que cet évènement aura lieu en fonction des conditions sanitaires en vigueur et des conditions de navigabilité (débit et hauteur d'eau).



GENAPPE REÇOIT DEUX FLEURS

Depuis maintenant 2 ans, la Ville de Genappe participe au concours « Wallonie en Fleurs ».

Ce label, qui s'adresse à toutes les communes wallonnes, a pour objectif de valoriser les communes qui s'engagent sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement ou la préservation du lien social.

À Genappe, le jury a particulièrement apprécié l'évolution du fleurissement de la ville. Il a notamment mis en exergue l'utilisation d'une majorité de plantes

vivaces et le nouveau fleurissement des abords de l'hôtel de ville. Les membres du jury ont eu un coup de cœur pour nos cimetières et leurs aménagements diversifiés et originaux. Nous obtenons 2 fleurs sur les 3 possibles. Il nous reste donc une marge de progression ce qui ne peut que nous motiver encore davantage. Les pistes d'action seraient, notamment, l'amélioration des espaces verts des abords des parkings des écoles afin qu'ils soient plus en adéquation avec la présence des enfants en y installant par exemple des petits fruits, des potagers ... Nous pourrions aussi améliorer

certains îlots afin de faciliter l'entretien par notre équipe Espaces verts.

Selon les dires de la Région : « les aménagements réalisés sont réfléchis et de qualité pour un résultat esthétique très beau ». Elle nous encourage à continuer dans cette voie et à les généraliser, mais aussi à fleurir davantage notre centre-ville. Cette 2ème fleur et ces compliments contribuent et encouragent tant le Service Environnement que les équipes cimetières et Espaces verts à continuer leur travail afin d'obtenir peut-être une 3ème fleur dans 2 ans.



PESTICIDE : ATTENTION DANGER !

L'usage domestique des pesticides impacte l'environnement, mais aussi notre santé.

Le programme wallon de réduction des pesticides (PWRP) a été mis en place en 2013 dans le cadre de la directive européenne dans le but d'atteindre une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable. Il est revu tous les 5 ans et dans cette optique, une enquête publique est ouverte jusqu'au 20 mars 2022 inclus afin que les citoyens puissent donner leur opinion sur les différents thèmes abordés dans le programme (11 au total). Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.pwrp.be/enquetepublique.

Les thèmes développés dans le PWRP ne concernent pas uniquement les professionnels, mais l'ensemble des citoyens notamment pour l'utilisation domestique des pesticides. En effet, un nombre non négligeable de pesticides sont achetés pour un usage domestique. En 2015, 3,69% des ventes de produits phytopharmaceutiques étaient à destination d'un usage non professionnel sur l'ensemble de la Belgique. Selon une enquête menée dans le cadre du rapport sur l'état de l'environnement wallon, en 2019, 34% des ménages wal-

lons utilisaient des pesticides dans leur jardin, dont 11%, exclusivement ce genre de produits (légère diminution par rapport à 2016).

Les raisons de l'utilisation de ces pesticides pour un usage domestique sont multiples et les méthodes d'applications sont tout aussi diversifiées. Leur application peut se faire autant en intérieur (répulsifs pour insectes) qu'en extérieur (élimination des mauvaises herbes).

Ces usages domestiques ne sont pas anodins et peuvent avoir un impact sur l'environnement, sur la biodiversité et également sur la santé des utilisateurs et de leur entourage. Les effets peuvent être aigus ou chroniques et dépendent du type de produit, de la concentration utilisée ainsi que de la durée d'exposition au produit. Les étiquettes des pesticides sont munies de pictogrammes indiquant les dangers des substances. Les indications d'emploi notées également sur les étiquettes permettent de limiter les risques de contamination.

Certaines personnes sont plus à risque de développer des effets graves sur la santé comme les jeunes enfants, les femmes enceintes ou allaitantes (risques pour le fœtus ou le bébé), les

personnes ayant des antécédents de maladies chroniques (asthme, cancers...) ou les personnes âgées.

L'utilisation de méthodes alternatives (par exemple des moustiquaires, des lumières UV, des tapettes, des pièges à insectes, des huiles essentielles...) reste le meilleur choix pour éviter tout effet indésirable lié à l'utilisation domestique des pesticides. S'il n'est pas possible d'employer d'autres techniques que les pesticides, il est important de respecter les précautions d'emploi pour limiter les risques de contamination. Informations pratiques sur une utilisation adéquate des pesticides pour les particuliers :

- Lire attentivement les consignes d'utilisation avant usage
- Éloigner de la source les personnes à risque ainsi que les animaux de compagnies
- Porter des gants conformes en nitrile ou en néoprène, un masque, des lunettes, des vêtements de protection imperméables et des bottes
- Éliminer les contenants dans un « recyparc »

Pour plus d'informations sur l'emploi des pesticides ou des méthodes alternatives, vous pouvez toujours prendre contact avec les jardinerie professionnelles.



CET ESPACE PUBLICITAIRE EST DISPONIBLE, INTÉRESSÉ ?
CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION PAR MAIL:
JOURNAL@GENAPPE.BE



INVITER LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI

Environnement-Dyle fut l'un des lauréats du budget participatif alloué par la ville de Genappe à une série de projets citoyens en 2021. L'objectif principal du projet retenu est d'inciter les citoyens à accueillir la nature dans leur jardin, grâce à des aménagements faciles à réaliser et de bonnes habitudes à prendre. Il est prévu de construire des exemples tels une mare, un muret en pierres sèches, une spirale à

insectes, des nichoirs.

Des panneaux didactiques expliqueront quelques habitudes à perdre ou à prendre pour permettre à la biodiversité de se développer.

Où ? Le long d'un parcours de promenade qui contourne la réserve naturelle de Genappe, baptisée « la balade du Tadorne ». Si le chantier participatif en est au stade de la cogitation, la balade

du Tadorne en est au stade de la « finition ». Elle n'est pas encore balisée, mais des informations parsèment déjà le parcours et les trois observatoires vers la réserve sont déjà accessibles sans être tous terminés.

Carte interactive : <https://www.environnement-dyle.be/les-balades/>

Michèle Fourny
Environnement-Dyle

DÉMÉNAGEMENT, TRAVAUX, FESTIVITÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE ?

Si vous souhaitez occuper la rue à l'occasion de travaux ou que vous envisagiez d'organiser une festivité avec incidence sur la voie publique. Vous devez introduire votre demande d'autorisation ! Les demandes formulées dans un délai inférieur à 5 jours ouvrables ne seront pas traitées !

Dans certaines circonstances, vous pouvez être amenés à devoir utiliser une partie de la voie publique à des fins privées. Cela peut s'avérer nécessaire en vue de placer un lift sur un (ou des) emplacement(s) de stationnement à l'occasion d'un déménagement, de placer un conteneur devant chez vous à l'occasion de travaux, pour réserver un espace sur la voie publique à l'occasion

d'une livraison ...

Les raisons sont multiples, les durées d'occupation également et certaines occupations d'une même voirie peuvent se chevaucher au cours d'une période déterminée.

Prenons le cas d'une rue X dans laquelle un déménagement est prévu par un particulier le jour Y. Un chantier (réalisation de trottoirs) est également prévu par un entrepreneur au cours d'une période comprenant le jour Y et nécessite une déviation de voirie. Une festivité est également planifiée dans cette rue. (Il s'agit bien entendu d'un cas extrême destiné à illustrer notre sujet.) Il va de soi que si toutes ces occupations de voirie se déroulent sans un minimum de coordination et que si des me-

sures ne sont pas prises pour avertir les usagers de la voie publique de ces activités (Selon la nécessité : Placement de panneaux, mise en place de déviation ...) la situation peut vite virer au chaos et mettre à mal la sécurité publique.

Afin d'éviter ce genre de problèmes, vous comprendrez qu'il est important d'introduire une demande d'autorisation d'occupation de la voie publique/ ou une demande d'autorisation d'organisation d'événement auprès de la Ville.

Qu'est-ce que la voie publique ?
Sont notamment considérés comme voie publique : les trottoirs, accotements, voies de circulation et zones de stationnement.

Quand et comment introduire une demande d'occupation de la voie publique ?

La demande d'autorisation d'utilisation privative de la voie publique à l'occasion d'un déménagement, d'une livraison, du stationnement de véhicules de chantier, du placement d'un conteneur, d'un échafaudage, de travaux de construction, de démolition, de reconstruction, de transformation d'immeubles ou d'autres travaux de bâtiments ... doit être introduite par écrit auprès de l'administration communale **au moins 20 jours ouvrables** avant la date d'utilisation privative de la voie publique. En matière de festivités, le délai légal d'introduction de la demande est de **30 jours ouvrables** minimum.

Face au nombre accru de demandes tardives, nous attirons votre attention sur le fait que le Collège communal, réuni en séance ce 26 janvier 2022, a pris acte du fait que toute demande d'arrêt/ d'autorisation formulée auprès de la Ville dans un délai inférieur à 5 jours ouvrables ne sera pas traitée sauf urgence impérieuse à justifier, et que le demandeur sera invité à reformuler sa demande dans un délai raisonnable.

Les informations et formulaires de demandes sont repris sur le site www.genappe.be.
Pour les travaux : Page d'accueil – Démarches – Demande d'occupation de la voie publique
Pour les festivités : Page d'accueil – Démarches – Fêtes et manifestations



COURS DE GYMNASTIQUE SENIORS

Vous désirez retrouver la forme et les formes !! À partir de 50 ans, venez nous rejoindre à la salle omnisport de Genappe (Plaine communale).

- Gym dynamique : le mardi de 13h30 à 14h30

- Gym douce : le mardi de 14h30 à 15h30

Inscription :
François Lacroix : 067/77.33.09 - 0478/33.25.58 - Monique Vincke : 067/84.17.38 – 0498/37.61.31

EXPOSÉS SUR LES ANIMAUX

Les élèves de 4ème année de l'école communale de Loupaigne ont réalisé une présentation orale sur un animal de leur choix.

Eline et Denisa ont proposé le cheval ; Lila, le chien ; Amy, le hamster et Emma et Timeo ont présenté le lapin.

Les élèves ont pu se documenter sur les textes informatifs notamment à l'aide des tablettes. À partir de ces textes, ils ont créé la carte d'identité de leur animal et leur affiche.

Madame Christel félicite ses élèves pour leur magnifique travail, pour la réalisation des panneaux et l'apport de matériel. Pour donner suite aux présentations orales, chacun a reconstruit un texte informatif sur son animal.

Informations :
École communale de Loupaigne
Van Royen Sarah
Rue du Centre, 30 à 1471 Loupaigne
0476/73.46.68
vanroyens@gmail.com



CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL PRÉPAREZ VOS BASKETS

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- Edouard BRIOL de Bousval
- Jean DEMEUR de Baisy-Thy
- Federico RENDA de Genappe
- Alix THIRION de Baisy-Thy

DÉCÈS

- Georgette FONTAINE de Baisy-Thy



LE SOMMEIL DE L'ENFANT DE 0 À 3 ANS

De la même manière que vous apprenez à votre enfant à manger, à s'habiller seul, vous pouvez lui apprendre dès son plus jeune âge à bien dormir et à apprécier ce moment.

Cycle du sommeil

A la naissance, le bébé dort de 16 à 18 heures par jour par périodes de 2 à 3 heures, et ne différencie pas le jour de la nuit. Vers 2/ 3 mois, l'enfant commence à dormir des périodes plus longues et est sensible aux changements de lumières. Autour des 6 mois, le temps de sommeil varie entre 15 et 16 heures : une longue période de sommeil nocturne est complétée par 3 périodes de sieste. Ces périodes de sieste vont diminuer progressivement passant de 2 vers 1 an et 1 vers 2/ 3 ans. Les cycles de sommeil de l'enfant deviennent semblables à ceux des adultes vers 4/ 5 ans.

Préparation au sommeil

Les rituels sont un élément primordial : un câlin, une histoire, une chanson selon ses préférences afin de le préparer à la nuit. Observer et repérer les signes de fatigue afin de ne pas manquer le ren-

dez-vous avec le sommeil. Tendresse et sécurité pour le coucher, mais calme et solitude pour l'endormissement.

Réveils nocturnes

Se réveiller la nuit est habituel chez le bébé et le jeune enfant. Les réveils nocturnes sont souvent provoqués par des événements de la journée. Un enfant qui ne prend pas l'habitude de s'endormir seul augmente le risque de se réveiller, car il n'est plus dans les mêmes conditions de son endormissement (dans les bras, bercé, auprès de ses parents) et donc pour se rendormir il a de nouveau besoin de cette présence et la réclame.

Précautions pour dormir en sécurité

- Sur le dos sauf avis médical contraire
- Maintenir la température de la chambre entre 18 et 20°C
- Assurer la sécurité dans le berceau, le lit
- Aérer la chambre

Vous souhaitez en savoir plus. N'hésitez pas à consulter la brochure « Le sommeil de votre enfant » de l'ONE. La Commission Santé.

C'est la reprise du programme santé « Je cours pour ma forme recommence » !

Avec l'hiver, il est parfois difficile de se motiver pour pratiquer du sport... Il est vrai que par temps froid, nous avons tous un peu tendance à privilégier le confort du canapé au coin du feu avec un bon chocolat chaud ! Vos baskets ont peut-être amassé une couche de poussière, mais qu'à cela ne tienne, le printemps revient, et, avec lui, la forme aussi ! Rendez-vous sur la Plaine communale, le lundi 21 mars 2022 à 18 h 50.

Comme toujours, le programme est adapté au rythme de chacun, et vous êtes suivi par un coach. Le petit plus ? Vous pratiquez du sport en groupe, en toute convivialité, en vous fixant vos

propres objectifs.

En effet, quatre groupes sont proposés en fonction de votre condition physique. Le niveau 1 (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km), le niveau 3 est composé d'un groupe d'initiation (10-15km) et d'un autre : « Préparation aux 20 km de Bruxelles », le niveau 4 reprenant un groupe « initiation au trail » et un autre : « trail confirmé ».

La participation est ouverte dès l'âge de 12 ans. Les formalités sont simples, il suffit de vous inscrire en ligne sur le site www.genappe.be, rubrique : Plan de Cohésion Sociale. Il ne reste plus qu'à vous équiper d'une tenue de sport, de bonnes chaussures prévues pour la course à pied, d'un gilet fluo pour être visible en soirée et d'une lampe frontale !

Un test sera organisé après vos 12 séances et vous pourrez ainsi connaître votre progression !

Informations :

Les frais d'inscription s'élèvent à 35 €. Cette somme couvre les 12 semaines d'entraînement, les frais d'assurance ainsi que votre carnet d'entraînement personnalisé.

Inscrivez-vous en ligne. Votre inscription sera confirmée à la réception de votre paiement sur le compte : BE 90 0910 0014 5832. Ajouter la communication suivante : Votre nom, votre prénom + JCPMF Session Printemps 2022.

Renseignez-vous auprès de Justine Servais, service des affaires sociales au 067/79.42.39 – justine.servais@genappe.be



Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors: tout le monde est le bienvenu !

Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro !

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Courez nous rejoindre !





Vue aérienne de Genappe
© Tristan Scarnière



UNE COMMUNE HOSPITALIÈRE, ÇA SE FÊTE !

En 2018, le Conseil communal a adopté à l'unanimité la motion déclarant Genappe Commune Hospitalière. Pour fêter les 4 ans du vote de la motion, divers évènements ont été organisés en ce début février, en collaboration avec le Centre Culturel, la Maison des jeunes, le Monty, Genappe Solidaire...

Être Commune Hospitalière, ça veut dire quoi ?

Comme l'a si justement souligné Stéphanie Bury lors de son discours inaugurant la soirée du 4 février au Monty, « Se décréter commune hospitalière est une manière de délivrer un message général à la population quant aux convictions du pouvoir communal, sur l'importance du vivre ensemble, de la convivialité et de la solidarité entre tous les citoyens... » C'est main dans la main que la Ville de Genappe, le Centre culturel et Genappe Solidaire lancent une campagne de sensibilisation pour rappeler l'importance d'être bienveillant et solidaire envers les migrants qui passent ou s'installent à Genappe. »

Comment rester humain face à la barbarie ?

Le soir du vendredi 4 février 2022, le public est venu très nombreux et enthousiaste à la soirée gastronomique et théâtrale organisée au Monty. D'abord, il y a eu cet incroyable

repas syrien préparé avec amour par des familles qui ont, par le passé, trouvé l'hospitalité à Genappe, créant des liens forts avec certains Genappeois.

Ensuite, au travers de la pièce de théâtre Daraya, Philippe Leonard nous a emmenés en Syrie, à Daraya, où quelques jeunes résistants ont eu l'idée de construire une bibliothèque souterraine clandestine, cherchant à sauver des ruines de la ville et au péril de leur vie chaque livre qu'ils trouvaient.

Ils voulaient continuer à lire, à s'instruire sous les ruines, contre la barbarie.

Nous avons découvert une autre image du peuple syrien : « celle d'un peuple à l'hospitalité proverbiale, d'un peuple qui résiste héroïquement et trouve de la joie et de la force dans de toutes petites choses, dans la pire des situations. » (My Linh Bui)

Rap et hip-hop, rencontre de jeunes d'ici et d'ailleurs

Le lendemain, au centre culturel : place aux jeunes et à la musique, cinq jeunes érythréens et afghans du programme « Bienvenue en français » de la Welc'home sont venus partager quelques instants de beat et flow avec nos jeunes, dans une ambiance décontractée !

Marche de commémoration des victimes des frontières à Calais

Le dimanche 6 février, grâce au

minibus du Tof Théâtre, Genappe Solidaire a pu être représenté à la marche de commémoration organisée à Calais dans le cadre de la journée internationale de commémoration des personnes mortes et disparues en mer et aux frontières.

Une commémoration émouvante, à la mémoire de chacune de ces 341 personnes qui ont perdu la vie à Calais depuis 1999, et des 44764 personnes recensées morte ou disparues aux portes de l'Europe depuis 1993.

Nous devons comprendre que renforcer les frontières ne dissuade pas les gens désespérés de fuir leur pays. Mais plus les frontières sont renforcées, plus elles tuent.

Un week-end chargé en manifestations de solidarité, qui confirme les dires de Pierre Alain Mannoni : « Nous sommes nombreux à croire en la dignité, nous sommes beaucoup plus que ce que l'on imagine ; c'est juste que la solidarité ne se crie pas sur les toits, mais aujourd'hui je le sais et sachez-le, elle est présente partout. Dans les villes et les villages, sur les plages et dans les camps, des petites et des grosses fourmis sauvent des vies et offre de l'humanité. Merci à eux. »

En ce quatrième anniversaire, la campagne « ici on accueille sans préjugé » est relancée sur toute notre commune !



WEEK-END FESTIF POUR NOS SENIORS

La pandémie nous a privé d'activités pendant deux années. C'est pourquoi, les membres de la Commission Seniors se réjouissent de vous revoir et vous propose un week-end festif les samedi 23 et dimanche 24 avril.

Deux joyeuses journées pendant lesquelles la troupe de théâtre

« Les Pas Pièrds » vous interprétera une pièce amusante en un acte (+/- 45 minutes) de Ida Lievens : « In mèsti com in ôte » Pour clôturer le samedi sera suivi d'une soirée cabaret avec les « Amis de la Chanson ».

Le dimanche, vous pourrez redécouvrir nos musiques d'en temps avec « La Viole »

Informations :

Salle communale de Loupoigne
Samedi 10€/personne
Dimanche 5€/personne
Réservations :
A l'accueil Hôtel de Ville auprès de Muriel Opalvens ou de Sophie Hendrickx : 067/79.42.00
Paiement uniquement par BANCONTACT

Talon à renvoyer avant le 12 avril 2022

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Localité :
Tél. :/.....
Date de naissance :

- x Participe le samedi 23 avril 2022 à 17h30 - Entrée 10€/personne
- x Participe le dimanche 24 avril 2022 à 16h30 - Entrée 5€/personne

AGENDA

! Les activités annoncées dans ces pages seront adaptées aux mesures sanitaires en vigueur. N'hésitez pas à contacter les organisateurs !

THÉÂTRE WALLON

18 ET 19 MARS

À 19h30

20 MARS

À 15h30

El Fine Equipe présente : « Qui s'qu'a yeu s'n'idéye folle »
Salle communale de Loupoigne 28 A rue du centre 1471 Loupoigne

THÉÂTRE WALLON

25 ET 26 MARS

À 19h30

27 MARS

À 15h30

El Fine Equipe présente : « Qui s'qu'a yeu s'n'idéye folle »
Salle communale de Loupoigne 28 A rue du centre 1471 Loupoigne

SPECTACLES

18 MARS

À 20h au Monty

Alberta Tonnerre - marionnettes et théâtre d'objets
Voir article page 7

REPAIR CAFÉ

26 MARS

De 10h à 13h, au Monty
Voir article page 7

PLACE AUX JEUNES !

19 MARS

De 14h à 18h, au 38 Carrefour Culturel, avec le soutien de la Ville de Genappe et de la Province du Brabant wallon.
Contact : tristan@le38.be - 067/49.05.51 - 0476/81.15.93
Voir article page 5

LUNDI CULTURE

21 MARS

De 14h à 16h au 38 Carrefour culturel. Gratuit.
Centre culturel : melissa@ccgenappe.be - 067/77.16.27
(Article dans le numéro de janvier 2022)

FORMATION

22 MARS

À 16h au Monty, Habitats légers - Présentation des formations du Réseau Brabançon pour le Droit au Logement
Voir article page 7

ESCAPADE À MAREDSOUS

24 MARS

À 9h, départ en bus de la place Communale, retour vers 18h.
Prix : 50 €/personne (bus, visites et repas compris)
Réservation : Relais du visiteur : 067/77.23.43 - info@relaisduvisiteur.be.
Activité ouverte à tous !
Voir article page 5

LUNDI CULTURE

18 AVRIL

De 14h à 16h au 38, Carrefour culturel, Gratuit.
Centre culturel : melissa@ccgenappe.be - 067/77.16.27
(Article dans le numéro de janvier 2022)

LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC